pédoses et qu'ils collaborent avec les organismes bénévoles ou les gouvernements visés à d'autres paliers pour établir d'autres services.

Recommandations 68

a) Que, sur l'initiative de la municipalité du conseil local du bien-être ou d'un autre organisme consultatif, il soit créé un conseil régionaliste, dont des membres seraient nommés par la municipalité et qui ait la compétence de faire un relevé des services et des commodités dont disposent actuellement les vieillards de l'endroit; et

b) Que ce conseil fasse porter son enquête non seulement sur les services de santé et de bien-être comme les visites d'infirmières et de travailleurs qui peuvent permettre à de vieilles personnes de vivre chez elles plutôt que dans des institutions, mais aussi sur les moyens et les programmes qui existent dans les domaines récréatif, intellectuel et vitalitaire et qui peuvent permettre aux vieillards de demeurer des membres utiles de la société; et

c) Que l'aide des résultats de cette enquête il soit dressé un plan vigoureux (I) à assurer une bonne liaison et une bonne collaboration entre tous les organismes et les groupements désireux d'aider les vieillards, et (II) à étendre et à améliorer les services, les commodités et les programmes qui existent déjà à un stadit de nouveaux au besoin; et

d) Que, pour appliquer ce plan, on s'efforce d'obtenir l'aide financière et techniques requise des ministères provinciales et fédérales comme il est indiqué dans la suite des présentes recommandations.

SUITE DONNÉE

Les provinces de Terre-Neuve" et de l'Ile-du-Prince-Édouard" ont pris à l'échelle provinciale l'initiative en matière de programmes collectifs à cause de l'insuffisance des ressources financières des petites localités.

En 1958, Halifax (Nouvelle-Écosse)" a établi un service de la planification sociale qui recommande des programmes et des services pour répondre aux besoins des personnes âgées et pour collaborer avec d'autres groupes pour assurer tout un éventail de services. En 1971, la ville d'Halifax a élaboré une étude sur les problèmes des personnes âgées.

Au Québec", la santé et les affaires sociales sont un ressort du gouvernement provincial; les municipalités s'occupent mal des programmes de bien-être.

En Ontario", un comité spécial s'occupant des personnes âgées a rédigé en 1971 les points de vue exprimés dans les recommandations du comité consultatif [illegible] pour mettre des recommandations à ce sujet [illegible] mis applicables en tout ou en partie. Quant au reste, [illegible]

(1) Ville de Saint-Jean (Terre-Neuve), Lettre du 19 juillet 1973.
(2) Département [illegible] de la santé [illegible] de la [illegible] de 24 août 1973.
(3) Ville d'Halifax (Nouvelle-Écosse), Lettre du 22 novembre 1973.
(4) Ville de Montréal (Québec), Lettre du 14 août 1973.
(5) Ville de Sherbrooke (Québec), Lettre du 2 août 1973.
(6) Comité consultatif des services sociaux et communautaires, Lettre du 24 novembre 1973.

[illegible] sont encore à l'essai ou sont considérés comme [illegible] cables en Ontario sont des collaborations [illegible] avec le gouvernement fédéral, ou tout dernièrement, [illegible] n'étant plus provisoires.

Quant aux Manitoba", la gérontologie provinciale y accepte le rôle de leader à l'échelle provinciale, et c'est actuellement à Winnipeg que du [illegible] jusqu'à une ville [illegible] programmes [illegible] pilotage. Le [illegible] de la Santé et du Bien-être [illegible] à cette [illegible] de résidences [illegible] les personnes âgées. Le système volontaire a été institué en 1971.

En Saskatchewan", les administrations municipales encouragent de plus en plus, en période de restrictions économiques pour personnes âgées, la gérontologie [illegible] vitalitaires des municipalités pour intéressement les [illegible] sociales communautaires tels que les centres récréatifs, les services de renseignements et d'information à l'intention des personnes âgées, les clubs sociaux, des prêts et transports, de jeux municipaux de [illegible] des personnes [illegible] et d'installations destinées aux vieillards.

La période précédée en 1972 sur les [illegible] des vieillards de l'Alberta" recommandait que le conseil consultatif de [illegible] assure au niveau local à l'éducation assurera un rôle de coordinateur en tout cas, tous les services [illegible] efforts du [illegible] dans les services privés.

La Social Planning and Review Council de la Colombie-Britannique a élaboré une étude complète des besoins des personnes âgées de cette province". A l'heure actuelle la Gerontology Interministry est en train de rédiger [illegible] services sociaux, et c'est pourquoi on ne dispose pas de plus de renseignements à ce moment.

Du reste, partout, les relevés et les recommandations quels les [illegible] ont mettre [illegible] gérontologie [illegible] des [illegible] de la [illegible] de la [illegible] de la